JOURNAL DE

AVEC PRIVILÉGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MARDI, 14 FEVRIER 1797.

De Vienne, le 4 Février. (Suite des Nouvelles officielles).

Telle fut l'iffne de la première entreprife de cette brave avant-garde, dans laquelle toutes les troupes donnèrent une preuve de fermeté militaire, qui, d'après les propres paroles de leur chef, est au dessus de toute expression. Le corps de volontaires Viennois combattit avec la plus grande intrépidité pendant sept heures; le chemin qui conduit à Bevilaqua, étoit convert du lang de l'ennemi. Nos troupes sirent un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouve l'adjudant-général Comus. Le général françois Stever su tué à Bevilaqua.

2

e

e

e

n

le

1-

1-

ce

n-

le

est

S;

de

et

les

irs

nt

efi

hez

On se proposoit, le jour suivant, de s'emparer du village de St. Zenon, que l'ennemi occupoit avec 3000 hommes, ams que l'ennemi occupoit avec 3000 hommes, ams que des villages de Menerbe et il Bosco situés dans les environs. L'avant-garde composée de 5 bataillons, sui divisée en 4 colonnes, qui se dirigèrent par différens détours, partie sur St. Zenon, et partie sur il Bosco. La colonne du centre commandée par le général-major de Hohenzollern, se porta directement sur St. Zenon. L'attaque de ce poste eut lieu à 4 heures de l'après-midi. L'ennemi sut repoussé jusqu'à Menerbe, où il se reforma; mais après quelque résistance, il sut de nouveau sorcé à prendre la suite vers Bonavigo; la nuit seule put le dérober à notre poursuite et l'empêcher d'êstre entièrement détruit.

Les troupes donnèrent encore dans cette occasion une preuve de leur bravoure, réunie à la meilleure volonté. Elles s'emparèrent de 3 canons avec leurs munitions, et d'un grand nombre de fusils, et firent prisonniers 3 à 400 hommes, parmi lesquels se trouvent 15 officiers.

Les choses étoient dans cet état, lorsqu'on

fit les dispositions pour se rapprocher de plus en plus du but de l'expédition, qui étoit la reunion avec Mantoue, et à effectuer à cette fin le passage de l'Adige. Ce fut le 13 au soir, que cette opération commença. La rivière étoit défendue par la division du général Augereau, forte de 11 mille hommes; et les environs d'Anguiari (quoique fur ce point, l'on pût être encore inquiété de Ronko et Legnago) offroient le feul passage qui fut praticable à la faveur d'une digue qui le couvroit. Après avoir cherché à donner le change à l'ennemi, en envoyant quelques pontons du côté de Nicefola, les troupes se mirent en mouvement; un bataillon et la moitié d'un autre furent détachés vers Bonavigo pour observer le poste de Ronco occupé par l'ennemi, et l'on transporta dans le plus grand silence six pieces de canon au de-là de la digue, sur un banc de sable de la rivière. Six cents volontaires, sous la conduite du capitaine Palmono, d'Alvinzy, avoient ordre de jetter 20 pontons sur le sleuve. Ils l'exécutè-rent avec la plus grande bravoure, malgré le seu le plus vif de l'ennemi, chassèrent ce dernier d'Anguiari, et alors on commença à établir le pont à la faveur d'une forte canonade. Cependant l'ennemi étoit accouru d'Anguiari; il chercha à empêcher l'établissement du pont, et disputa vivement le passage. Nos troupes triomphèrent de tous les obstacles, passèrent la rivière malgré tous les essonts de l'ennemi, et se formèrent en corps sur le banc de sable de la rive opposée. Alors l'on retira le détachement qui avoit été posté à Bonavigo, et l'on marcha fur Cerea.

L'on avoit posté auparavant sur la rive droite de l'Adige, un bataillon d'Alvinzy, et ensuite le bataillon composé de Thurn et Lascy. De Cerea, la marche sut continuée par Sanguinetto,

jusqu'à Nogara, où l'on arriva le 14 au foir, et où on passa la nuit. Le jour suivant, l'on s'avança par Castellaro, sur St. George. Dans le premier endroit, on enleva un piquet en-nemi de 50 hommes, on prit aussi quelques ordonnances portant des dépêches, et d'un charriot de campagne du général Buonaparte, avec différens écrits et des cartes.

Nos troupes parurent ensuite devant Saint George, qu'elles trouvèrent fermé. Sur les entrefaites, il s'étoit engagé un combat sanglant entre une partie du corps et les troupes ennemies accourties en grand nombre de Legnago et Ronco. M. le F. M. L. de Provera ne le trouvoit plus qu'avec 5000 hommes devant St. George, et il étoit conséquemment très ha-Lardeux de tenter un affait fur cette place. Ce général convint avec le maréchal comte de Wurmfer, d'attaquer la Favorite et Montado, que l'on croyoit peu garnies de troupes, et de chercher à effectuer la réunion avec Mantoue, à la faveur d'une sortie qui seroit faite de cette place dans le même tems. Dans cet intervalle, l'ennemi renforça le corps de 11000 hommes qui bloquoit Mantoue, par une colonne de 6000 hommes venne de Rivoli, et dont une grande partie fut jettée dans la Favorite. D'un autre côté, le général Augereau accouroit des rives de l'Adige avec toute la division et s'avancoit sur nos derrières; le général Dumas étoit aussi en marche avec une nombreuse cavalerie ..

Le F. M. L. Provera entreprit cependant, le 16 à 5 heures du matin, l'attaque dont on é-toit convenu; mais il le vit tout-à coup enveloppé par tous ces corps de troupes ennemies; malgré cela, nos troupes investies de toutes parts et concentrées sur un seul point, combattirent jusqu'à midi avec une valeur fans exemple, qui excita même l'admiration de l'ennemi; et elles ne céderent à un nombre infiniment supérieur, que lorsque les forces, et non le courage, les eurent abandonnées. Les munitions se trouvoient aussi entièrement épuifées. Les troupes étoient encore fous les armes et entourées par les généraux françois, l'orsqu'on procéda à la capitulation; elle fut fignée à midi et demi sous les murs de Saint George, et d'après son contenu, ces braves troupes durent le rendre prisonnières de guerre. Les officiers furent mis en liberté sur leur parole. Dans ces conjonctures, la fortie de Mantime dont on étoit convenu ne put produire l'effet qu'on en avoit attendu! C'est ainsi que cinconfiances imprévues.

Suite de Paris, du 5 Février. Faypoult, ministre à Genes, n'est pas rappelé, comme on l'a dit. On affure qu'il avoit offert sa démission, et que le directoire ne l'a

L'affaire de Poncelin est suivie avec zèle par le juge de paix qui en est chargé; le directoire lui a accordé la permission de visiter le palaisde Barras.

L'affaire de la Dlle. Lange a été jugée avanthier. L'enfant sera mis en pension, et la pen-sion sera payée moitié par la mère et moitié par M. Hoppé. C'est un tuteur qui sera char-

gé de veiller à l'éducation

Une résolution adoptée le 1er. de ce moispar les 500, porte qu'à dater de ce jour, les mandats celleront d'avoir cours forcé de numéraire entre les particuliers, et le directoire cessera d'en publier le cours. Ils pourront ce-pendant être reçus dans les caisses publiques en payement des contributions jusqu'au ier.

Quelques journaux prétendent que la conspiration étoit purement orléanisse, et que c'est pour cette raifon que les terroriftes s'y trouvent mêlés. D'autres ofent révoquer en doute fon existence; ils ne peuvent concevoir com-ment trois hommes ont pu former de si vastes projets; ils se demandent où étoient leurs ressources, leurs armées, pour opérer une pareille secousse. La Quotidienne, qui plaisante sur

tout, s'exprime ainsi à ce sujet :

"Oni, j'en jure par les républiques passes, présentes & futures, la liberté, l'égalité, la souveraineté nationale n'ont jamais couru un danger si imminent. Des potences, grands dieux! devoient être dressées; le parlement jugeoit; les directeurs étoient étranglés à Vincennes; Chémier fuyoit avec fa muse, ses staurés les comédies. Les trangédies vous les fa mule, ses sayres, se comédies, ses tragédies, vers les monts Hyperboréens, Louvet reprenoit sen elpingole & trainoit sa chaste moitié dans les autres des montagnes; Poultier rendossoit le cilice & la haire... Détournens nos regards de si funestes im ges; le génie de la contre révolution est vaincur... Et Louis XVIII qui donne des peuvoirs illimités datés d'Hambourgs, ou il n'a jamais été! Et les commissiones de la contre révolution est vaincur, con la proposition de la contre révolution est vaincur, con la contre révolution est vaincur de la contre revolution est vaincur de la contre revolution est vaincur de la contre revolution de la contre revolution est vaincur de la contre revolution est d Hambourg, où il n'a jamais été! Et les commissaires royaux qui prometrent monts & merveilles, & qui n'ont pas mille écus dans leur casse! Et cet épicier Dunan qui vouloit mettre la république en cantelle! Et cet ebbé Brothier qui s'adtessoit sinement à Malo, ancien cordeller du grand couvent de Paris, qui probablement auroit sair une rude pénitenne en cas de contre révolution! Et la Villaricie qui sa de contre révolution! Et la Villaricie qui sa de contre révolution! rude pénitence en cas de contre révolution! Et la Villarnois qui se donnoit pour connetable, lui qui n'avoit jamais
fait la guerre que dans les boudoits de nos anciennes petires maîtresses! Et ce Poly, ami des mentagnards conventionnels, jacobin sorceré, qui recrutoit de vieux rentiers
au casé de Valois, pour des demi tasses & des bavaroises!!
..... En vérité, en vérité, je vous le dis, jamais la république n'a couru un si grand danger.... Autant les conceptions étoient sublimes & hardies, autant l'exécution devoit être prompte & rapide. L'épicier Dunan étoit chargé
de foudroyer le corps législatif avec des tonnes de soufire,
puis de le purger ensuite avec de la raubanbe; & ensia
il devoit fournit aux troupes de la contre-révolution, de
l'équi-de vie; du casé & de la cassonade, gour leur déjeunes. Une vieille presidente du Marais, devoit saire égorger tous les républicains de sen quartier, par sa semme de-chambre & son portier. Deux incroyables, traînes en cachambre & son portier. Deux incroyables, trainés en ca-briolets, avoient la mission de mettre à seu & à sang tour le quartier du Palais-Royal. Les danseurs & danseutes de Phôtel de Richelieu devoient se rendre par bandes, pour met-tre en insurrection les saubourgs Saint Germain & Saint-Murceau. Une armée de rentiers, après avoir défarmé les invalides, devoit faire sa jonction avec les incurables, & marcher à pes redoublés sur le directoire. Il étoit impossible qu'avec des mesures aussi bien prises, la contre-révolution ne se sit pas en moins de trois heures & un quart. Les conjurés, après l'expedition, devoient aller diner chez Meot, à un louis par rête, prendre le café & la liqueur à la Régence, du punch au café Corazza, des gloces chez Garchi, & voir Madame Angot chez Nicolet; après quoi tout le monde devoit aller se coucher.

)

30

3

.

1

S

n

1 s i- c : s i-

r G

S

25

t

ıi.)-ti

e

i- sie é

Confeil des 500! - Seance du 3.

On lit le message du directoire (dont nous avons parle hier). "Le directoire, est-il dit dans cette dépêche, met fous vos yeux les pièces rassemblées et saisses sur les conspirateurs arrêtés le 11 de ce mois. Vous y verrez le plan de la conjuration; vous frémirez en apprenant les nouveaux malheurs que préparoient à la patrie les factions sans cesse renaissantes. On ne peut se dissimuler combien le système des conjurés coincidoit avec les efforts des écrivains périodiques; les uns affichant le royalisme le plus absolu, les autres professant les principes de l'anarchie la plus destructive; les uns et les autres semblant travailler à la dissolution du gouvernement, et dont quelques-uns font d'autant plus dangereux, qu'ils sont signés par des hommes revêtus d'un caractère que la loi ne peut atteindre.... (Une foule de voix nomment Louvet et Poultier). Le directoire doit déclarer que ses membres, toujours unis, pleins de confiance dans les ministres, les généraux, les dé-fenseurs de la patrie et les bons citoyens, sera exécuter avec zèle et fermeté les mesures que le corps législatif croira devoir prendre.,,

Un secrétaire fait lecture des pièces. La première est la notice de celles qui ont été saisses sur les commissaires de Louis XVIII. La seconde est le rapport de Ramel, commandant des grénadiers du corps législatif. Elle confient une conversation que celui-ci a eue avec le nommé Poly ; celui-ci lui préfentoit un plan de contre-révolution.—, Quels font vos moyens, lui dit Ramel?— Les lecours de l'Angleterre, et le mécontentement général de la France. Quandnos colonnes le montreront, ayant à leur tête le lieutenant-général du prétendant, la révolte est sûre; 12 mille hommes s'arment dans le lura et à Lyon pour la cause de la royauté. Les commandans des colonnes feront le prince de Poix, le comte de Beuillé, Mrs. de Malleigne et de Puisaye. Louis XVIII est dans une posttion avantageule; l'argent ne manquera pasi-

,Quels feront vos acres? - D'abord une aunnissie générale; mais le parlement déclarera ne pouvoir y confentir; dès-lors, mort aux confiitutionnels de 91, auteurs de tout le mal; les galères aux factieux insensés de 931 Amener Lafayette à Paris, dans une cage de fer; mettre à mort ce traitre et les amis, Menou, Dumas, (du conseil des anciens) les Lameth..... Pourquoi punir ceux-ci plutôt que ceux qui, après le 10 Août ?.... Non, non, vous êtes tous des scélérats; c'est vous qui, les premiers, êtes cause de la mort du Roi.

"Le but du premier mouvement sous couleur royaliste, mais, en esset, opéré par les anar-chistes et les jacobins, devoit être d'empêcher les élections. — Ramel déclare ensuite qu'une semme assistant à la conférence, invita lui Ramel à se rendre à une nouvelle conférence chez M. del Campo ou chez M. Tallien. Je n'ai, dit Ramel, vu là-dedans qu'un tissu d'intrigues; je ne puis croire coupable, ni M. del Campo, ni M. Tallien.,

Suit le rapport de Malo (que nous avons donné hier) Un autre rapport du même, annonce que les conjurés lui ont fait connoître les trois chefs du parti-d'Orléans, lui ont appris que le fils d'Orleans étoit à Paris chez Santerre; que Labarolière, commandant l'artillerie à Paris, étoit gagné, ainsi que Dubuisson, commandant l'artillerie à la Fère, qui s'étoit engagé à livrer

fon parc.

Suit un interrogatoire de M. de Lavillarnoy qui reconnoit comme ayant été faisses sur lui, les pièces indiquées et au nombre desquelles fe trouvent des pouvoirs fignés Louis, datés de Blankembourg; d'autres datés de Verone, le 25 Février 1796. Dans cet interrogatoire, le prévenu déclare qu'il n'entroit rien dans ses projets d'attentatoire au gouvernement actuel, et qu'il avoit seulement résléchi sur ce qu'il conviendroit de faire dans le cas du renverlement du gouvernement par les jacobins; que si dans son plan il a défigné quelques membres des deux conseils, comme devant être chargés du gouvernement provisoire, il n'a jetté les yeux sur eux que par suite de leur réputation ; mais qu'il ne les a jamais vus ni connus.

Suivent les autres interrogatoires. Brottier reconnoit toutes les pièces, mais dit qu'il ne fait comment il se fait quelles se soient trouvées chez hii (On rit). - Dunan affure n'avoir connu les autres que pour affaires d'épiceries et al'avoir rien entendu de la converlation, out de la lecture des pièces faites cliez Malo. Des particuliers ont défarmé le factionnaire placé à la porte pour l'arrêter; mais il déclare ne les pas conneîtres - Proly déclare avoir eu des

conversation avec Malo et Ramel; mais il nie tout ce que ce dernier a dit tenir de lui. Il a été membre de la societé populaire de Troyes et y a arboré le bonnet rouge; mais il a cru, ditil, devoir tenir cette conduite, vu la place qu'il occupoit, celle d'inspecteur des salpètres. Il déclare en outre être né de parens nobles allemands. - Debar est convenu de ses rélations avec Villarnois, mais il assure n'avoir eu aucune connoissance du plan de conspiration.

Seance du 4 - On continue la lecture des pièces. Voici la principale: le plan de conspiration.

On devoit poser des corps de garde de gens sûrs à toutes les barrières & aux murs de clôture; ne laisser entrer que les approvisionnemens & les sidèles attendus, lesquels répendroient au mot d'ordre convenu; ne laisser fottir perfonne dans les premières 24 heures; s'emparer des Invalides, de l'Ecole Militaire, des magisins des Equillans, des télégraphes, des Thuileries, du Luxembourg & des maisons des ministres; s'affurer du cours de la riviere, au dessus des Paris; trois cents hommes de Versailles, de Sèves ou de Paris; trois cents hommes de Versailles, de s'emparer des poudrières d'Essons, de Corbeil, du donjon de Vincennes pour en faite une prison, ou pour protéger la retraite, en cas de besoin; les habitans de Vincennes sont bons. Etablir au Temple le quartier-général & la résidence des représentans du Roi; intercepter les ponts; contenir les sauxbourgs St. Antoine & St. Marceau par tons les moyens militaires; établir une batterie à Montmartie les moyens militaires; établir une batterie à Montmartte pour contenir Paris & éclairer les routes du Nord.

Si la promesse de l'amnistie ne ramène pas chaque directeut, mettre leur tête à prix & les déclarer trastres au Roi & à la parrie; consigner les membres des deux conseils dans leurs maisons, surtout empêcher leur réenson & leur inspirer dé la terreur; s'assurée des municipalités, des jacobins & des principaux terroristes; rétablir la juvisdiction prévoiale & les anciens supplices; au premier propos incendiaire, faire juger prévotalement; brûler les presses des joutureux jacobins, du Père Duchène, des Hommes Libres, de la Sentinelle, de l'Anni des Laix, le Rédacteur & les Désnseurs de la Parrie, &c.; arrêcer leurs auteurs; mettre en liberté tous ceux qui ne seroient pas en pris in pour crime; pioclamer une annussité générale au nom du Roi; annoncer la paix comme prochaine; ordonner aux juges de paix, aux tribunaux de continuer provisoirement leurs sonctions au nom du Roi; saire une proclamation honorable peur les armées & amicale pour les puissances curangères; faire garder honorablement, mais avec surveillance, les ambassadeurs strengers, incouven retour des consistes qui foront auxodité. Si la promesse de l'amnistie ne ramène pas chaque direchonorablement, mais avec surveillance, les ambassadeurs étrangers, jusqu'au retour des couriers qui seront expédiés à leuis cours; ordonner à tous les soumisseurs & agens de continuer leuis services; faire circuler dans les rues de nombreuses patrouilles; ordonner l'ouverture des boutiques; faire un approvisionnement de grénades, cost le paullement de grénades. nombreuses patrouilles; ordonner l'ouverture des boutiques; saire un approvisionnement de grénades, c'est le meilleur moyen de distiper les attroupemens; rendre à la gendarmerie son nom de maréchauste, & lui donner un chef, lui saire laire le service de Paris; envoyer des proclamations dans les provinces austriot que le Roi-auroit été proclamé à Paris; déployer la plus grande sévérité contre les royalistes qui se livreroient à des vengeances, dans le moment où l'indulgence seroit proclamée au nom du Roi, nommer M. Vauvilliers directeur général des approvisonnemens, que personne ne peux mieux administrer que lui; nommer M. Henic, ancien premier cominis, ministre des affaires étrangères; laisser Bénezech à l'intérieur; mettre à la marine laisser Benezech à Pintérieur; mettre à la marine M, de Fleurieu; à la justice, Siméon ou Paresseux; aux fi-

nances; M. Vignolle Desgranges, demeurant rue Saint-Forentin, vis. 2-vis l'hôtel de Pinfantado; au ministère des Indes, Barbé-Maibois; au ministère de la police, laisser Cochon, ou y mettre Portalis; mais Cochon a voté la mort du Roi, ce letoit trop effaroucher les Royalistes; réunir les anciens agens de la police. & les charges de remonter anciens agens de la police, & les charger de remonter cette partie.

Abolir les décades & le comput républicain; charger M. Debar, ancien major de la garde de Paris, de recréer cette garde; ordonner aux anciens intendans de se rendre dans les provinces; ordonner à M. Villière de reprendre la direction générale des ponts & chausses; être avare du sang françois, & se souvenir qu'aucun gouvernement n'a le droit de faire mentir, que pour l'exemple. (La suite de cette de faire mourir, que pour l'exemple. (La suite de cette s'ance à demain).

De l'Italie , le 4 Février.

Le ministre françois Cacault a quitté Rome dans les derniers jours de Janvier. — Le géné-ral en chef Buonaparte est dans ce moment à Bologne; il y a passé en revue les différens corps de gardes nationales que l'on a réunis pour marcher fur la Romagne, de concert avec un certain nombre de troupes françoiles. — Buonaparte vient de faire demander, au nom du directoire, à la cour de Florence, une fomme de deux millions à remettre dans le plus court délai; favoir, un million pour les fraix que la république a faits pour défendre le port de Livourne, et l'autre million fur le pied d'em-prunt. L'on croit que le Grand-Duc accédera à cette demande.

Il a été découvert une nouvelle conjuration Turin; un grand nombre de personnes sufpectes ont été arrêtées pendant la nuit. La Gazette de Milan dit que ces gonjurés vou-loient se rendre libres & se délivrer des forres charges que leur impose le gouvernement......

De Botzen, le 4 Février.

L'on vient de faire circuler un avis au public, où il cst dit que, d'après des rapports officiels, la vallée de Cimber (Cimberibal) a été occupée de nouveau par un nombre suffiant de troupes fous les ordres du brave lieutenant-colonel Lizzeni; que le corps-d'armée destiné à défendre le Tyrol a été considérablement renforcé et l'est encore tous les jours, et que le commandant en chef a donné l'assurance con-folante qu'il espéroit d'empêcher l'ennemi de faire des progrès ultérieurs sur notre territoire.

D'Inspruck, le 8 Février.

S. A. R. l'Archiduc Charles est passé avanthier par cette ville.

Suivant ce qu'on apprend, l'ennemi a fait de nouvelles tentatives pour pénétrer en avant de Trente fur Botzen; mais il n'a réussi qu'à gagner quelque terrain.